

Racine renforce son département Concurrence avec l'arrivée de Guillaume Fabre en qualité d'associé.

Guillaume Fabre est un expert reconnu du droit de la concurrence, et en particulier du contentieux antitrust et des aides d'État. Il a représenté des groupes comme Apple, Reckitt ou Eureden dans le cadre de contentieux devant l'Autorité de la concurrence et la Commission européenne. Guillaume Fabre est intervenu dans des dossiers majeurs d'aides d'État en France (Dexia, PSA, Areva, SNCM) et dispose d'une grande expérience du contentieux indemnitaire devant les juridictions commerciales françaises, notamment dans le domaine de la tech.

Avant de créer une pratique indépendante au sein de Jouvensal Fabre, Guillaume a exercé pendant plus de dix ans au sein du cabinet Bredin Prat à Bruxelles et Paris, participant à plusieurs opérations majeures de concentration comme l'acquisition d'Ingenico par Worldline, l'acquisition de WhiteWave par Danone ou encore la cession à EDF de l'activité réacteurs d'Areva.

Guillaume Fabre est *Non-Governmental Advisor* de l'Autorité de la concurrence dans le cadre de l'*International Competition Network*. Membre de l'Association des avocats pratiquant le droit de la concurrence (APDC) et de l'Association française des études de concurrence (AFEC), il enseigne le droit de la concurrence à Sciences-Po Paris.

Il est accompagné de Julien Puech, collaborateur.

Bastien Thomas, associé du département Concurrence, déclare :

« Nous nous réjouissons d'accueillir Guillaume, qui apporte à l'équipe une expertise reconnue. Son arrivée s'inscrit pleinement dans la forte dynamique de développement de notre département »

Guillaume Fabre, ajoute *« Je suis très enthousiaste à l'idée de rejoindre le département Concurrence du cabinet Racine, très reconnu sur le marché, et me réjouis de contribuer à la croissance dynamique de la pratique, notamment dans le secteur de la tech. »*

L'équipe est aujourd'hui composée de vingt avocats, dont quatre associés, et intervient dans tous les aspects du droit de la concurrence et de la distribution, tant en conseil qu'en contentieux.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.